

# Construire sur les toits, c'est possible à Brest

À l'étroit dans son appartement du dernier étage, une famille fait aménager une pièce à vivre et une terrasse sur la toiture. C'est la troisième extension de ce type rue Victor-Hugo.

Difficile d'agrandir son appartement quand on habite au dernier étage d'un immeuble, avec des voisins de chaque côté. Pourtant une solution existe, sous réserve d'obtenir l'accord des copropriétaires et un permis de construire. Une famille brestoise l'a trouvée. Elle construit sur le toit. Le chantier a démarré à la mi-juillet, rue Victor-Hugo. Après une interruption au mois d'août, il vient de reprendre. Il devrait se terminer d'ici à la fin de l'année, si tout se passe comme prévu.

L'objectif est de donner le jour à une «family room» de 40 m<sup>2</sup>, une pièce à vivre pour la famille, avec canapés, fauteuils, bibliothèque, home cinéma... L'ossature de cette extension est en bois. Elle sera recouverte de zinc, couleur anthracite. Une première baie vitrée de 4,50 m de long donnera côté rue. Une deuxième de la même taille, coulissante, permettra d'accéder à la terrasse de 30 m<sup>2</sup>. Le sol extérieur sera en tek. Un mur végétal est aussi prévu. L'arrière sera protégé par un mur d'1,80 m, et l'avant par une fenêtre. De quoi éviter les courants d'air.

## 210 m<sup>2</sup> en duplex, avec vue sur mer

L'agencement de l'ensemble a été imaginé par Antoine Ely, jeune architecte de 35 ans, également formé au design. C'est son premier contrat au sein de sa société O +. L'essentiel des travaux est, quant à lui, réalisé par Claude Chatel, un artisan couvreur-plombier-zingueur brestois. Ce dernier va prochainement ouvrir sur le château de Trévarz. Il vient, par ailleurs, de refaire



Le projet a été dessiné par l'architecte brestois Antoine Ely, du cabinet O +.

la véranda de Jane Birkin du côté de l'Aber Wrach.

Si une telle extension s'est avérée possible, c'est parce que la toiture est plate et repose sur une dalle en béton déjà faite. Le logement dispose, en outre, d'un escalier étroit permettant d'accéder à l'étage supérieur. «Ce projet, c'est l'ancien occupant – un marchand de biens – qui l'a eu en premier, explique Paul (1). Puis, il l'a abandonné. Quand il nous a revendu son appartement l'an dernier, nous avons eu un coup de cœur tout de suite.»

Brestois d'origine, arrivant de Paris, les propriétaires ont émis l'idée d'aménager une terrasse à vivre, bien fleurie, à l'image de celles qui

existent au-dessus de certains immeubles cossus de la capitale. «L'architecte des Bâtiments de France nous a donné son accord. Pour réaliser cette extension, nous nous appuyons sur les immeubles voisins. Cela renforce aussi l'isolation thermique de notre appartement. C'est un vrai plus !»

Au final, la facture s'éleva à 60 000 €. Pas grand-chose au regard de la plus-value que va prendre l'habitation. «Nous allons passer d'un 140 m<sup>2</sup> à un 210 m<sup>2</sup>, en duplex, avec une très belle vue sur la mer, au-dessus du boulevard Gambetta. C'est vrai que ce n'est pas trop cher, mais l'électricité, la peinture et la pose du plan-



Le chantier a démarré à la mi-juillet. Il s'est interrompu en août et vient de reprendre.

cher, c'est nous qui allons les faire.»

Cet agrandissement n'est pas inédit rue Victor-Hugo. Deux autres ont également été réalisés quelques mètres plus haut, dont l'un il y a seulement quelques mois. «D'autres encore pourraient être faits dans le quartier. Il n'y a qu'à lever les yeux et regarder les immeubles à toit plat.» Notamment du côté de la rue Édouard-Corbière voisine, pas très loin de la place Sanguier, toujours dans ce beau quartier Saint-Michel.

Yves-Marie ROBIN.

(1). Le prénom a été changé. La famille souhaite conserver l'anonymat.